

CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT À L'EMPLOI

LE CONTRAT GAGNANT-GAGNANT

POUR
LES EMPLOYEURS

AIDE FINANCIÈRE MENSUELLE

à hauteur de 66 % du SMIC brut
(aide sur 20H hebdo)

CDI OU CDD DE 9 MOIS MIN.

renouvelable
dans la limite de 24 mois

CONTRAT DE 20H HEBDO minimum

> UN RECRUTEMENT
QUI VALORISE VOTRE
ENGAGEMENT SOLIDAIRE !

POUR
LES FUTURS.ES
SALARIÉS.ES

AYANT DES DROITS OUVERTS AU RSA

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL PAR UN CONSEILLER

- pour optimiser son intégration professionnelle
- pour sa montée en compétence
- pour accroître son employabilité

AIDE FINANCIÈRE

pour faciliter le retour à l'emploi
(mobilité, garde d'enfants, formation...)



INFORMATIONS

UNITÉ CLAUSE ET CONTRATS AIDÉS
04 30 19 25 72 / rsa.cui@cd66.fr

Notes

**> SOLIDARITÉ
LE DÉPARTEMENT EST LÀ !**

DIRECTION INSERTION LOGEMENT

Service Retour à l'Emploi - Unité Clause et contrats aidés
32 rue Maréchal Foch - 66000 Perpignan
04 30 19 25 72 / rsa.cui@cd66.fr

